Fiche Pratique B : Saisie des éléments du Bilan sur RETKOOP

1) *Saisie en ligne du Compte-Rendu d'Activité (CRA)*
2) *Saisie en ligne du Compte Rendu Financier (CRF)*
3) *Ajout des documents scannés*

SE CONNECTER

https://www.retkoop.occe.coop/debut.php

Ou taper RETKOOP dans votre navigateur préféré.

Saisir votre Identifiant et votre Mot de passe

Si oubli, voir la fiche pratique connexion à RETKOOP ou nous contacter aux heures de bureau.
*ATTENTION : ne pas changer le mot de passe. Cliquer sur « **Compris, mais plus tard** »*

ETAPE 1 : SAISIE du Compte Rendu d'Activité (CRA)

- **Cliquer sur « Le Compte-Rendu 2025 », à milieu :**

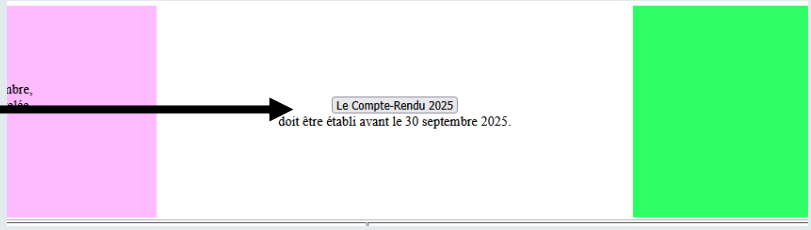

- Vous arrivez à la page (fond rose), **« Compte Rendu d'Activité (CRA) 2024-2025 »**
- **Cocher les cases** correspondantes quand la réponse est oui.
  (*Fonctionnement de la coopérative scolaire sur l'année)*
- **Cliquer « Valider les modifications »**
- En bas de page, cliquer 2 fois d'affilé

« Passer à la suite »

- **Vous accédez au CRF**

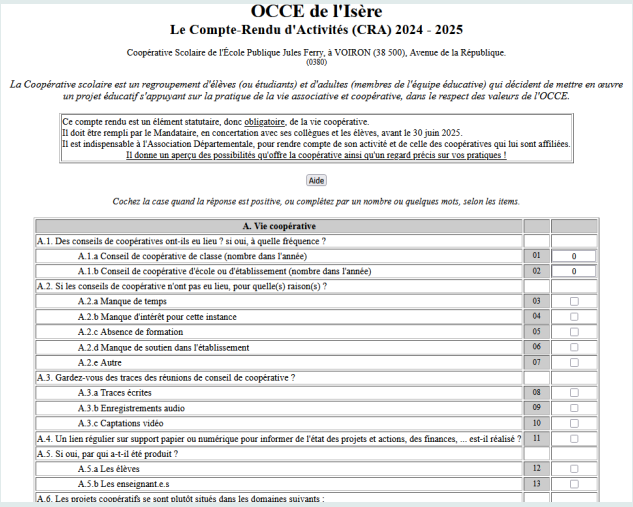

OCCE de l'Isère
Le Compte-Rendu d'Activités (CRA) 2024 - 2025

Coopérative Scolaire de l'École Publique Jules Ferry, à VOIRON (38 500), Avenue de la République.
(0380)

La Coopérative scolaire est un regroupement d'élèves (ou étudiants) et d'adultes (membres de l'équipe éducative) qui décident de mettre en œuvre un projet éducatif s'appuyant sur la pratique de la vie associative et coopérative, dans le respect des valeurs de l'OCCE.

Ce compte rendu est un élément statutaire, donc obligatoire, de la vie coopérative.
Il doit être rempli par le Mandataire, en concertation avec ses collègues et les élèves, avant le 30 juin 2025.
Il est indispensable à l'Association Départementale, pour rendre compte de son activité et de celle des coopératives qui lui sont affiliées.
Il donne un aperçu des possibilités qu'offre la coopérative ainsi qu'un regard précis sur vos pratiques !

Aide

Cochez la case quand la réponse est positive, ou complétez par un nombre ou quelques mots, selon les items.

A. Vie coopérative		
A.1. Des conseils de coopératives ont-ils eu lieu ? si oui, à quelle fréquence ?		
A.1.a Conseil de coopérative de classe (nombre dans l'année)	01	0
A.1.b Conseil de coopérative d'école ou d'établissement (nombre dans l'année)	02	0
A.2. Si les conseils de coopérative n'ont pas eu lieu, pour quelle(s) raison(s) ?		
A.2.a Manque de temps	03	☐
A.2.b Manque d'intérêt pour cette instance	04	☐
A.2.c Absence de formation	05	☐
A.2.d Manque de soutien dans l'établissement	06	☐
A.2.e Autre	07	☐
A.3. Gardez-vous des traces des réunions de conseil de coopérative ?		
A.3.a Traces écrites	08	☐
A.3.b Enregistrements audio	09	☐
A.3.c Captations vidéo	10	☐
A.4. Un lien régulier sur support papier ou numérique pour informer de l'état des projets et actions, des finances, ... est-il réalisé ?	11	☐
A.5. Si oui, par qui a-t-il été produit ?		
A.5.a Les élèves	12	☐
A.5.b Les enseignant.e.s	13	☐
A.6. Les projets coopératifs se sont plutôt situés dans les domaines suivants :		

ETAPE 2 : SAISIE du Compte Rendu Financier (CRF)

2.a. Remplir compte de fonctionnement général du 01.09.2024 au 31.08.2025

Compte de fonctionnement général du 1.09.2024 au 31.08.2025

CHARGES			PRODUITS		
6070 0008	Achat d'objets à revendre	0,00	7070 0008	Vente d'objets	0,00
6168 1008	Assurances	0,00	7080 0008	Activités éducatives	0,00
6181 0008	Activités éducatives	0,00	7410 0008	Subventions des collectiv.locales (3)	0,00
6270 0008	Frais bancaires	0,00	7551 0008	Contributions participatives	0,00
6586 0008	Cotisation à l'OCCE 38	0,00	7551 1008	Subventions d'associations	0,00
6700 0008	Dépenses exceptionnelles	0,00	7562 0008	Participation des familles	0,00
6800 0008	Biens durables	0,00	7700 00	Recettes exceptionnelles	0,00
	Total des charges (A) :	**0,00**		**Total des produits (B) :**	**0,00**

Résultat de l'année 2024-2025 (B-A) (+/-) : 0,00

- **Saisir vos charges et vos produits**

  A la fin valider en appuyant bien sur la touche **« ENTREE »** de votre clavier. Vous obtenez les totaux. ***Utilisateurs GEDEZEURO :*** *saisir les informations de l'onglet* ***« Bilan 24-25 »*** *vérifiées en amont : votre bilan indique* ***« OK BILAN »*** *et* ***« OK COMPTE DE FONCTIONNEMENT ».*** *Si ce n'est pas le cas, le corriger ou nous contacter.*

INFORMATION : votre adhésion à l'OCCE comporte une part « assurance » et une part « cotisation à l'OCCE » à séparer dans votre bilan. Retrouvez votre attestation d'adhésion, dans les archives :

Les archives de la coop. :

1. Les cahiers de compta, les Comptes-Rendus, etc.

des années scolaires passées

Bouton « adhésions » :

Cotisation —assurance

Année 2024 - 2025	555,96	61,50	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	617,46

Pour les paiements mairie ou sou des écoles ou autres, nous consulter.

⟹ ATTENTION **Si vous avez des virements entre coopératives**

- **EN NEGATIF**, saisir dans la case « Dépenses Exceptionnelles » (additionner avec le montant déjà inscrit si besoin).
- **EN POSITIF**, saisir dans la case « Recettes Exceptionnelles » (additionner avec le montant déjà inscrit si besoin).

N'oubliez pas : validez en appuyant sur la touche « ENTREE » de votre clavier.

⟹ ATTENTION **Si vous avez des produits à recevoir et/ou facture à payer ou non débitée :** ne pas oublier en page 3, le point **2.c**

2.b. Remplir Bilan simplifié au 31 août 2024

1. IMPORTANT saisir votre solde de banque 512.01 qui se calcule : solde dernier relevé au 31.07 ou 31.08 **+ produits à recevoir — factures à payer (à déclarer en 2.c.)**

2. Saisir « Solde de caisse », case 530 si vous avez une caisse.

Valider avec la touche **« Entrée »** du clavier ou sur le bouton « **réactualiser les totaux** ». Vous obtenez les totaux.

3. Report à nouveau, il n'est pas modifiable.

Il correspond au solde validé l'année précédente dans votre bilan.

4. Vous devez avoir le mot « Bravo !» si tout est correct.

Sinon, vérifiez vos données avant de nous appeler.

Résultat de l'année 2024-2025 (B-A) (+/-) : 0,00

Bilan simplifié au 31 Août 2025

ACTIF (Soldes des comptes au 31/08/2025)			*PASSIF*		
512 01	Banque (voir 1) (…sur le cahier de compta.)	0,00	110	Report à nouveau au 1.09.2024 (**) : (Égal à l'actif - passif au 31.08.2024)	2 736,88
512 02	Banque Postale (voir 1)	0,00		(Égal à l'actif - passif au 31.08.2024)	
530	Caisse en espèces (voir 2)	0,00		Résultat de l'année 2024-2025 :	0,00
	478.1 Erreur débitrice :	0,00		478.2 Erreur créditrice :	0,00
	Total de l'actif :	**0,00**		**Total du passif :**	**2 736,88**

1 2 3

5. Inscrire ici le solde de votre dernier relevé (31/08/25)

(1) **Compte bancaire 512 01 Banque Postale Grenoble** :
Le Mandataire de la coopérative ou du foyer doit fournir la copie d'un relevé de compte bancaire, où figure le solde indiqué en 512 01, et … (rapprochement bancaire) ci-dessous :

Solde indiqué sur le relevé bancaire fourni : 0,00

2.c. Factures à payer ou Produits à recevoir

Au 31 août 2025, s'il reste des chèques non débités inscrits dans les comptes 24/25, ce sont des factures à payer. De même, s'il reste des sommes non créditées inscrites dans les comptes 24/25, ce sont des produits à recevoir.

Dans ce cas, remplir le tableau ci-dessous :

1) factures à payer, faire précéder le montant d'un - (moins)

2) produits à recevoir, faire précéder le montant d'un + (plus)

Validez en appuyant sur la touche « entrée » du clavier

Si tout est correct. Vous devez avoir ce message « Bravo ! », le rapprochement bancaire est bon.

(Indique ci-dessous les chèques en attente)

n° de chèques	destinataires des Chèques ou origine des versements	dates des opérations	montant (+ ou -)
			0,00
			0,00
			0,00
			0,00
			0,00

1 et 2

Solde indiqué dans le bilan (case 512 02) : 0,00

2.d. Une caisse : Remplir le tableau

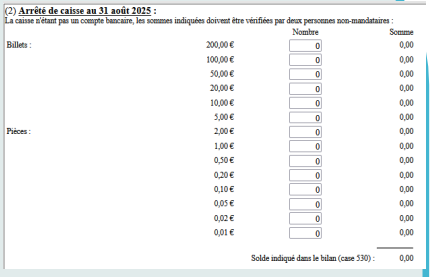

(2) **Arrêté de caisse au 31 août 2025 :**
La caisse n'étant pas un compte bancaire, les sommes indiquées doivent être vérifiées par deux personnes non-mandataires :

		Nombre	Somme
Billets :	200,00 €	0	0,00
	100,00 €	0	0,00
	50,00 €	0	0,00
	20,00 €	0	0,00
	10,00 €	0	0,00
	5,00 €	0	0,00
Pièces :	2,00 €	0	0,00
	1,00 €	0	0,00
	0,50 €	0	0,00
	0,20 €	0	0,00
	0,10 €	0	0,00
	0,05 €	0	0,00
	0,02 €	0	0,00
	0,01 €	0	0,00
		Solde indiqué dans le bilan (case 530) :	0,00

Si le détail de votre caisse ne correspond pas au montant indiqué dans le solde de votre compte, alors apparaîtra ce message.
« Le bilan simplifié n'est pas équilibré »
Si tout est correct. Vous devez avoir ce message **« Bravo !»** .

2.e. Une ou des subventions : Remplir le tableau

(3) **Détails et justifications des subventions enregistrées en compte 7410 :**
Les subventions de l'Etat, des collectivités locales ou territoriales, doivent être enregistrées et justifiées par des copies d'extraits de compte bancaire ou des notifications d'attribution.

Origine des subventions	Montants	Dates de versement
	0,00	
	0,00	
	0,00	
	0,00	
	0,00	
	0,00	
	0,00	
total :	0,00	

N'oubliez pas de cliquer sur « réactualiser les totaux »
Vous devez avoir le mot **« BRAVO !»** écrit partout et la phrase **« Le Compte-Rendu-Financier 2024-2025 semble correct ».** Sinon vérifiez vos totaux et prenez contact avec nous.

ETAPE 3 : AJOUT DES DOCUMENTS SCANNES

Possibilité de scanner *(compresser les fichiers pdf)* ou de renvoyer à l'OCCE 38 par mail à ad38@occe.coop ou par courrier :

⇒ **1.** page "quitus" : signature des deux vérificateurs aux comptes (au moins 1 parent). (quitus ou commission contrôle).
C'est une étape obligatoire qui garantit votre bonne gestion de la coopérative.
Imprimez la page à partir de l'écran de saisie.

⇒ **2.** Copie du relevé de compte au 31 août sur lequel apparait le solde bancaire de votre bilan.

⇒ **3.** Relevé de compte où apparaissent les subventions reçues.

⇒ **4.** Justificatifs des factures à payer et/ou des produits à recevoir (à envoyer par mail ou courrier).

ATTENTION : sélectionnez les documents en cliquant sur « parcourir », puis cliquez sur « envoyer l'image » (sinon votre document ne sera pas transmis à RETKOOP).

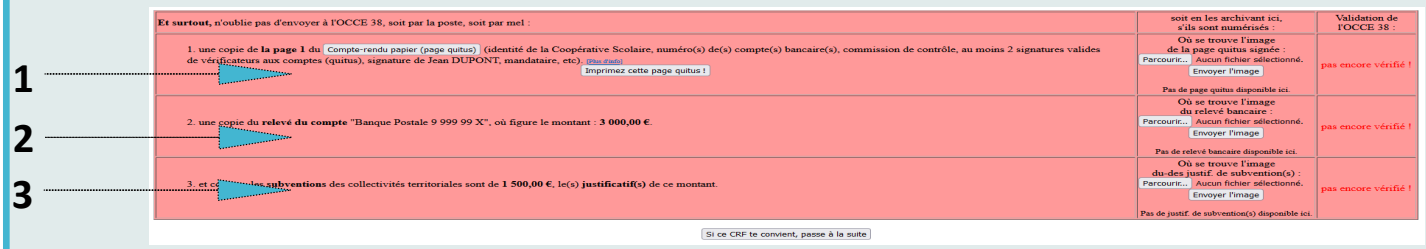

Cliquer « Passer à la suite »

Vous avez terminé votre saisie, vous pouvez revenir au sommaire.

Dès que l'OCCE 38 aura contrôlé et validé votre bilan 2024-2025, vous recevrez un mail et pourrez le télécharger sur la page d'accueil de votre coopérative scolaire.

NOUS RESTONS DISPONIBLE AFIN DE VOUS AIDER AU MIEUX
(mail ou téléphone)